

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-528/SG/AI nommant M. Cocquebert Président du Tribunal de premier degré du cercle de Dikhil.

n° 69-528/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
1 avril 1969

Numéro JO
n° 9 du 25/04/1969

Date du numéro
25 avril 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. André Cocquebert, Chef de section de 5e échelon du cadre latéral des secrétaires administratifs des préfectures, est nommé Président du Tribunal de premier degré du Cercle de Dikhil en remplacement de l'adjudant-chef Capulli. M. Cocquebert prêterait le serment exigé par le décret du 4 juin 1938.